

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 1060 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances .

n° 1060

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
12 octobre 1939

Numéro JO
n° 515 du 31/10/1939

Date du numéro
31 octobre 1939

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis : — le décret-loi du 1er septembre 1939 tendant à modifier les articles 21 et 24 de la loi du 11 juillet 1228 relative à l'organisation de la nation en temps de guerre (accords amiables et réquisitions d'entreprises). Art. 2 — Le présent arrêté sera enregistré et publié au Journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

Hubert DESCHAMPS.